

Fiche Action F5	Restauration, entretien et gestion des prairies à vocation agricole ou non		Priorité 1
Objectifs opérationnels	Conserver les prairies et améliorer leur qualité écologique		
<p>Plus de 3000 hectares de prairies composent le site soit près d'un quart de la surface totale. Certaines de ces prairies, semi-naturelles, présentent des caractéristiques particulières aux Barthes de l'Adour et sont d'intérêt patrimonial. Ces milieux ouverts humides à mésophiles fauchés et/ou pâturés sont une concentration de biodiversité et ce complexe doit être préservé. Pour cela, il est nécessaire de faire perdurer l'entretien des Barthes par des exploitants agricoles ou des particuliers mais également de restaurer des surfaces en prairies.</p>			
Habitats et espèces visés	Prairies maigres de fauche (6510-1) et végétations d'IC associées aux prairies (mégaphorbiaies...) Invertébrés, Oiseaux, Chauves-souris... (en priorité : Cuivré des marais, Cistude d'Europe)		
Déclinaison en stratégie d'action et propositions d'actions			
Maintenir voire augmenter la surface en prairie <ul style="list-style-type: none"> • Restauration et/ou entretien des prairies par des exploitants agricoles • Restauration et/ou entretien des prairies par des ayants droits privés ou par des collectivités 			
Améliorer la qualité écologique des prairies <p>Pour améliorer la qualité écologique des prairies, il est nécessaire d'agir sur plusieurs compartiments (cf. fiche Action 11) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Naturalité/Qualité de l'eau : diminution des intrants (fertilisants, traitements phytosanitaires...), pas de sursemis ni semis • Conditions stationnelles/Qualité du sol : conservation du caractère hydrophile et/ou mésophile par gestion du fonctionnement hydraulique, maintien de la micro-topographie du sol... • Modalités d'entretien/gestion : type d'entretien, fréquence et date de fauche, contrôle du chargement en bétail et des dates du pâturage.... • Amélioration de la valeur pastorale : contrôle des espèces végétales envahissantes, maîtrise du fonctionnement hydraulique... 			
Outils mobilisables			
<i>Outils Natura 2000 (MAEC, contrat, charte...)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Engagement des prairies en MAEC, en contrat Natura 2000 – Ex : N03Pi, N04R, N01Pi - ou dans la charte du site ▶ Restauration, gestion et entretien des ouvrages et du réseau hydraulique (fiches Action 1 et 2) 		
<i>Guide, actions de sensibilisation et de communication, appui technique</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Formation et sensibilisation des agriculteurs et ayants droits (fiche Action 15) - réunions d'information sur le dispositif MAEC ▶ Appui technique pour la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans les programmes de développement agricole et de gestion (PPG des syndicats de rivières, parcelles à valoriser, mesures compensatoires, sécurisation foncière...) sur le territoire du site (fiche Action 16) ▶ Appui technique pour la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans la gestion des barthes communales 		
<i>Evaluation d'Incidence et réglementation</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ EI Natura 2000 : retournement d'une prairie, premier boisement ▶ Eco conditionnalité de la PAC 		
<i>Amélioration des connaissances et suivi écologique</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Cartographie des mesures contractuelles et des habitats naturels ▶ Suivi de l'état de conservation des prairies (Fiche Action 14) 		
Indicateurs de suivi écologique <p>Nombre d'hectare en prairies Nombre d'hectare en prairies dites naturelles (ni amendement, ni semis) Nombre d'hectare en prairie relevant de l'habitat 6510-1</p>			
Indicateurs de suivi de l'animation <p>Nombre d'hectare en prairies engagées en MAEC, en contrat Natura 2000, dans la charte Natura 2000 Tout document du PAEC Tout document de communication avec les ayants droits</p>			

Fiche Action F5	Restauration, entretien et gestion des prairies à vocation agricole ou non	Priorité 1						
Extrait du bilan de l'animation pour la mise en œuvre 2007-2017 Exemples d'actions (liste non exhaustive)								
<p>Mesures Agro-Environnementales et Climatiques</p> <p>Cahier des charges des Mesures</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">Enregistrement des pratiques</td> <td>Remise en état de la parcelle après inondation</td> </tr> <tr> <td>Aucun traitement phytosanitaire</td> <td>Retard de fauche au 10 juillet</td> </tr> <tr> <td>Aucune fertilisation azotée</td> <td>Interdiction de pâturage du 1^{er} janvier au 31 mars</td> </tr> </table> <p>Résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1900 ha sous contrat, 110 exploitants engagés • 1900 ha en zéro ferti soit en contrat fauche ou en contrat pâture ou les deux • 158 ha reconvertis de grande culture en prairie 			Enregistrement des pratiques	Remise en état de la parcelle après inondation	Aucun traitement phytosanitaire	Retard de fauche au 10 juillet	Aucune fertilisation azotée	Interdiction de pâturage du 1 ^{er} janvier au 31 mars
Enregistrement des pratiques	Remise en état de la parcelle après inondation							
Aucun traitement phytosanitaire	Retard de fauche au 10 juillet							
Aucune fertilisation azotée	Interdiction de pâturage du 1 ^{er} janvier au 31 mars							
<p>Contrat Natura 2000 et charte</p> <p>Contrat Natura 2000</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretien du milieu ouvert et du matériel pastoral, gestion des ouvrages, entretien du réseau hydraulique • Diagnostic préalable pour la re-conversion écologique d'une peupleraie en prairie <p>Charte Natura 2000</p> <ul style="list-style-type: none"> • engagement de 250 ha de prairies communales (St Vincent de Paul, Orist, Téthieu, St Martin de Seignanx...) • engagement des ilots inclus dans le site Natura 2000 pour les exploitations en AREA 								
<p>Appui technique</p> <p>Gestion des barthes communales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation aux comités de site pour la gestion des barthes communales et suivi du programme d'amélioration de la valeur pastorale 								
<p>Suivi de l'état de conservation des prairies</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation des prairies de fauches du site et recherche de l'habitat 6510-1 Prairies fauchées thermo-atlantiques méso-hygrophiles du Sud-Ouest (CPIE 2014) • Etude des prairies de fauche des grandes vallées alluviales (CBNSA, 2016) - caractérisation des prairies de fauche alluviales des Barthes (recherche des habitats 6510 et 1410) • Suivi à long terme de l'état de conservation des prairies de fauche du site (CBNSA/CPIE, 2016) <p>Le CBNSA a mis en place une surveillance de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire (HIC), en vue d'une évaluation régulière aux niveaux biogéographiques et national » sur 6 prairies de fauche alluviales du site en 2014.</p> <div style="text-align: right;">  </div>								
Exemples d'actions à mettre en œuvre Liste non exhaustive et non contractuelle								
<p>Mesures Agro-Environnementales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la dynamique de contractualisation en ciblant l'animation sur la conversion de grandes cultures en prairie • Proposition de la MAEC Espèces Exotiques Envahissantes (jussie terrestre) 								
<p>Contrat Natura 2000 et charte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Engager les barthes communales dans la charte Natura 2000 								
<p>Appui technique</p> <p>Projet de développement de l'activité agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des programmes de développement de l'activité agricole pour dynamiser l'installation d'éleveurs et favoriser le maintien voire le développement du cheptel bovin et équin <p>Sécurisation foncière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation à la réflexion sur la mise en place d'une zone de préemption dans le Seignanx pour sécuriser le foncier agricole <p>Mesures compensatoires et parcelles à valoriser</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des différents dossiers de mesures compensatoires pour permettre une restauration de milieux ouverts prairiaux sans détérioration d'autres habitats naturels d'intérêt et en respectant la naturalité du site (semis d'espèces locales...) 								
<p>Suivi de l'état de conservation des prairies</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi à long terme de l'état de conservation des prairies de fauche du site <p>L'animateur, avec l'appui du CBNSA, est chargé de suivre la végétation des placettes de 2014 tous les 6 ans (en 2020, 2026...).</p>								